

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 janvier 2023

Commune d'ASNELLES

Convocation : 19.01.2023

Affichage : 19.01.2023

Nombre de conseillers en exercice : 13 – Présents : 11 – Votants : 13 – Absents : 2

L'an deux mil vingt-trois, le 26 janvier, à 17h30, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Alain SCRIBE, Maire.

Présents :

M. Alain SCRIBE, maire, M. Christian AUBERT, M. Jean-Claude CORNET, M. Michel GRIMOIN, Mme Marion HOTTIN, Mme Évelyne LAMANDÉ, M. Michel LAQUAY, Mme Aude LELIÈVRE, Mme Maryse MONNIER, M. Gérard POUCHAIN, Mme Clairette SOHIER.

Absents excusés :

M. Vladimir FÉLICIJAN a donné procuration à Mme Clairette SOHIER

M. Michel NOSTRADAMUS a donné procuration à M. Christian AUBERT

M. Gérard POUCHAIN a été désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2022 :

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé, à l'unanimité, par les conseillers municipaux.

Monsieur le maire demande aux conseillers municipaux s'ils acceptent d'ajouter quatre délibérations :

- Délibération pour un buffet servi dans la salle des fêtes aux invités à la cérémonie du 25^e anniversaire de décès de Maurice SCHUMANN
- Devis pour la remise en état de la toiture de l'ancienne poste
- Devis pour le remplacement du moteur de la sonnerie du glas à l'église
- Délibération concernant le don d'une cavurne pour recevoir les cendres de Denis BOUNSALL

L'ajout de ces délibérations est accepté à l'unanimité des votants.

2023-01 : Annulation de la délibération concernant la répartition de la taxe d'aménagement

Par délibération en date du 19 décembre 2022 (n° 2022-13), le conseil municipal avait voté la répartition de la taxe d'aménagement comme suit : 20% pour la communauté de communes *STM*, et 80% pour la commune d'Asnelles.

Compte tenu d'une récente décision gouvernementale n'obligeant plus à procéder à une répartition commune/communauté de communes, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, décide de conserver au profit de la seule commune l'intégralité de la taxe d'aménagement.

2023-02 : Nomination de deux membres du conseil municipal au nouveau Conseil syndical du SIPAZACAM

M. le maire retrace l'historique de la création du SIPAZACAM et rappelle son fonctionnement. Puis il fait part de la décision de la préfecture du Calvados d'annuler le précédent arrêté de dissolution du SIPAZACAM en date du 29 décembre 2016.

Il convient dès lors de procéder à l'élection de deux membres du conseil municipal pour siéger au nouveau conseil syndical de la SIPAZACAM.

Sont élus, à l'unanimité des suffrages, M. Alain SCRIBE, maire, et M. Michel LAQUAY, conseiller municipal.

2023-03 : Investissements concernant le camping

M. le maire rappelle l'information donnée lors de ses vœux : le camping municipal a connu en 2022 une fréquentation en hausse sensible, qui permet une capacité d'autofinancement d'environ 154000 €.

Pour que le camping municipal conserve ses deux étoiles, il est nécessaire de procéder à un certain nombre de travaux et d'acquisitions que M. le maire présente :

- SOLOC – Devis n° 2200000836/L du 7 décembre 2022
Montant : 4488,00 € TTC
Location d'une mini pelle 8T
- GIRARD & FOSSEZ & CIE – Devis du 17 janvier 2023
Montant : 4254,00 € HT
Cailloux 20/40 – 120 T
Cailloux 0/31.5 – 90 T
- Entreprise DAVID LOISIRS – Devis n° D23-00001 du 24 janvier 2023
Montant : 11000,00 € TTC
1 *Mobil Pacific Louisiane* d'occasion
- Entreprise DAVID LOISIRS – Devis n° D22-00012 du 7 décembre 2022

Montant : 26799,98 € TTC
4 Tihome d'occasions

- Entreprise SCELLES – Devis n° 0120/14 du 20 janvier 2023
Montant : 8045,40 € TTC
Travaux d'aménagement en électricité de différentes parcelles
- LDI Couleurs Diffusion – Devis n° 202300003 du 2 janvier 2023
Montant : 1244,38 € TTC
Peinture des sanitaires 1 et 2
- LEROY MERLIN – Devis du 11 janvier 2023
Montant : 2218,00 € TTC
Portail alu coulissant 5m + portillon
- BRICO DEPOT
Montant : 459,00 €
Motorisation pour portail

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote, à l'unanimité de ses membres, le montant des divers travaux et acquisitions.

2023-04 : Devis pour la remise en état d'une pompe

L'une des pompes DRENO qui évacue l'eau de la Gronde étant tombée en panne, il s'avère nécessaire de procéder à sa remise en état.
Le devis de l'entreprise MIREY (n° 2202198 du 28 décembre 2022), d'un montant de 3774,80 € HT, est accepté à l'unanimité des votants.

2023-05 : Devis pour le changement du chauffe-eau de la mairie

Le chauffe-eau installé dans la mairie ne fonctionnant plus, il s'avère nécessaire de le remplacer.
Le devis de l'entreprise LC RENOV ET + (n° D-00213 du 25 janvier 2023), d'un montant de 700,63 € TTC, est accepté à l'unanimité des votants.

2023-06 : Adhésion de la commune de Mondeville au SDEC Énergie

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, la demande d'adhésion de la commune de Mondeville au SDEC ÉNERGIE.

2023-07 : Acceptation de dons

Le conseil municipal vote à l'unanimité des votants l'acceptation de deux dons, d'un montant respectif de 28,90 € et de 47,20 €, soit un total de 76,10 €.

2023-08 : Délibération en vue d'un buffet organisé pour les personnalités qui prendront part au 25^e anniversaire de décès de Maurice SCHUMANN

Le devis établi par Carrefour Contact d'Asnelles, d'un montant de 517,75 € TTC, est accepté à l'unanimité des votants.

2023-09 : Devis pour la remise en état de la toiture de l'ancienne poste

Suite à la récente tempête qui a endommagé la toiture de l'ancienne poste, l'entreprise PIQUET COUVERTURE a été contactée pour effectuer dans l'urgence les réparations nécessaires afin de remettre en état cette toiture.

Le devis n° 320-18012023, en date du 18 janvier 2023, d'un montant de 1069,04 € TTC, est accepté à l'unanimité des votants.

2023-10 : Devis pour le remplacement du moteur de la sonnerie du glas de l'église

L'entreprise BODET CAMPANAIRE qui procède à l'entretien de l'horloge et des sonneries de l'église, a établi un devis (n° 267897-V3 du 28 décembre 2022) d'un montant de 2 703,60 € TTC pour le remplacement du moteur de la sonnerie du glas. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, compte tenu des frais engagés par la commune pour la future remise en état de la toiture de l'église sur le chœur, et de la réglementation en matière de sonneries de cloches qui distingue les sonneries religieuses (à la charge de la paroisse) et les sonneries civiles (à la charge de la commune), décide, à l'unanimité des votants, de ne pas procéder au remplacement du moteur de la sonnerie du glas.

2023-11 : Délibération concernant le don d'une cavurne pour les cendres de Mr Denis Bounsall

À la demande de M. le maire, M. Gérard POUCHAIN retrace le débarquement, le 6 juin 1944, de Denis BOUNSALL avec les troupes du Hampshire Regiment et évoque sa bravoure qui lui valut de recevoir du roi George VI la plus haute décoration britannique, la *Distinguished Conduct Medal*. Il rappelle qu'il a été fait Citoyen d'Honneur lors de sa venue à Asnelles en 2004 et qu'il a offert à la mairie le vitrail qui est dans la salle commune et qu'il a réalisé en Nouvelle-Zélande où il résidait. Mort dans sa 101^e année, il a exprimé le vœu qu'une partie de ses cendres soit inhumée dans le cimetière d'Asnelles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de ses membres, d'offrir la cavurne dans laquelle ses cendres seront déposées à la fin du mois d'octobre prochain.

Informations du maire :

- Le 9 février prochain se déroulera dans le nouveau cimetière, à 11h30, une cérémonie à l'occasion du 25^e anniversaire de la mort de Maurice SCHUMANN à laquelle sont conviés les habitants d'Asnelles.
- « Les Amis de la grange à dîme » viennent de publier une nouvelle brochure de Gérard POUCHAIN, préfacée par Alain SCRIBE, *Maurice Schumann et la Normandie*, vendue à la mairie et à la boutique des Sablés, au profit exclusif de l'association.
- M. le sous-préfet de Bayeux fera une visite officielle dans la commune le 17 février et rencontrera les conseillers municipaux.
- L'immeuble appartenant à la commune et sis 14 rue de Southampton vient d'être vendu.

Question diverse

Il est signalé que les barrières mises en place, en raison de la déviation due aux travaux du centre-bourg, pour interdire tout stationnement le long de la rue de la Marine et du boulevard de la Mer dans sa partie comprise entre la rue de la Marine et la rue de Southampton, ont été déplacées, et que nombre de voitures stationnent à nouveau, gênant ainsi la circulation.

Il va être demandé aux agents communaux de les remettre en place avec de la rubalise.

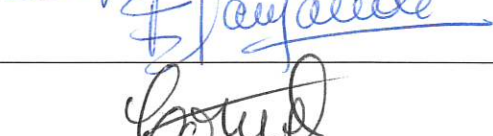
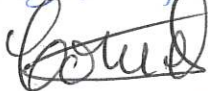
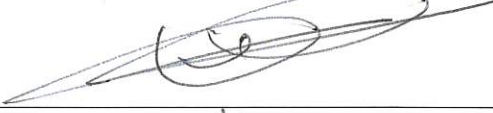
Tous les points ayant été délibérés, la séance est close à 18h45 heures.

Asnelles, le 26 janvier 2023

Le Maire, Alain SCRIBE



LISTE DES CONSEILLERS PRÉSENTS ET SIGNATURES

Mme Clairette SOHIER	
M. Christian AUBERT	
M. Alain SCRIBE	
Mme Maryse MONNIER	
M. Gérard POUCHAIN	
Mme Evelyne LAMANDE	
M. Jean-Claude CORNET	
M. Michel LAQUAY	
Mme Marion HOTTIN	
Mme Aude LELIÉVRE	
M. Michel GRIMOIN	